



BULLETIN AVERTISSEMENT MOUCHE DE L'OLIVE GARD

9 Septembre 2015

Contact :
florence.bertrand@gard.chambagri.fr
bernard.assenat@gard.chambagri.fr
Service développement économique des filières
Tel :04.66.04.51.06 Fax :04.66.04.50.71
www.gard.chambagri.fr

Contact :
Julie Carou
olive.nimes@wanadoo.fr
Tél:04.66.04.50.34

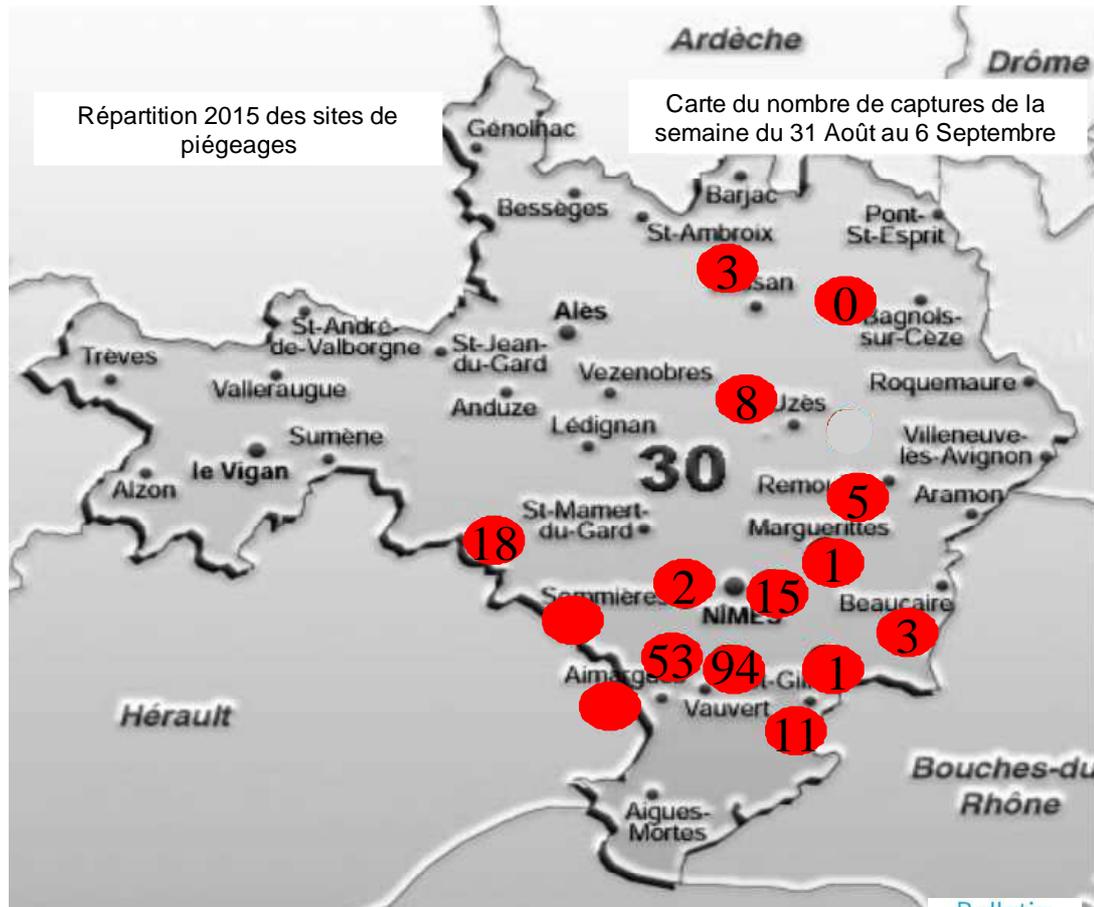
La mouche s'installe confortablement dans la partie Sud du département.

Par ailleurs, son activité se confirme sur les zones d'altitude.

Les protections au verger doivent être en place et toujours efficace.

Nous sommes toujours en phase de vigilance et préventive et aucunement en phase d'intervention curative.

Cependant, la vague de pluie annoncée en cette fin de semaine peut avoir un impact non souhaité sur le développement de la mouche.



Pour toutes informations complémentaires et interventions, que vous soyez en oléiculture biologique ou raisonnée, merci de vous reporter au bulletin Infolive, via le lien suivant :<http://www.afidol.info/infolive2015>



Pour toutes informations sur les produits homologués contre la mouche de l'olive, se reporter au bulletin INFOLIVE sur le site [afidol.org](http://www.afidol.org)

Avant tout traitement, il est préférable de s'informer sur l'état actuel de la pression parasitaire de ce ravageur. Vous pouvez contacter le service technique de la Chambre d'Agriculture et/ou votre moulin.

Ce bulletin est hebdomadaire.
Il est réalisé avec le soutien du :

